

Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre : Baisse de population et hausse des déplacements domicile-travail

Insee Analyses Guadeloupe • n° 69 • Juin 2023



Peuplée de 57 200 habitants, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre connaît un déclin démographique depuis 2013, plus récent que le reste de la Guadeloupe. En cause, la baisse des naissances et les départs, notamment des jeunes pour continuer leurs études et pour chercher du travail. L'intercommunalité du Nord Grande-Terre présente en effet un déficit d'emplois important. Il y a donc de nombreux déplacements domicile-travail, surtout vers les zones d'activité des Aymes et de Baie-Mahault. La tradition agricole reste importante, mais le secteur public domine offrant un tiers des emplois du territoire.

En partenariat avec :



57 173 habitants, 15 % de la population guadeloupéenne

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) compte 57 173 habitants, soit 15 % de la population guadeloupéenne. Il s'agit de la communauté d'agglomération la moins peuplée de la région, les communes de Marie-Galante étant regroupées en communauté de communes. La CANGT est composée de cinq communes situées au Nord de la Grande-Terre. S'étendant sur un cinquième du territoire, sa densité de 171 habitants/km² est inférieure à celle de l'ensemble de la Guadeloupe (237 habitants/km²). L'intercommunalité se caractérise par une large prépondérance de terres agricoles (68 % du territoire), devant les forêts et milieux naturels (20 %) et les zones urbanisées (12 %). Le Moule est la commune la plus peuplée (22 315 habitants en 2018) devant Morne-à-l'Eau (16 875), Petit-Canal (8 212), Port-Louis (5 635) et Anse-Bertrand (4 136) ► **figure 1**.

Depuis 2013 la population diminue mais moins que dans le reste de la Guadeloupe

Entre 2013 et 2018, la population de la CANGT diminue en moyenne de 0,4 % par an ► **figure 1**, soit une perte de 1 251 habitants

en cinq ans. Ce recul démographique est moins marqué que pour le reste de la Guadeloupe (-0,8 % par an). Il est également plus récent puisqu'il intervient après une hausse continue depuis 1982, en particulier de 0,6 % par an sur la période 2008-2013, alors qu'il était déjà amorcé pour le reste de la Guadeloupe (-0,1 %) sur cette période. Jusqu'en 2013, la hausse de la population était principalement expliquée par un solde naturel positif. Mais, avec la baisse des naissances et la hausse des décès, le solde naturel a diminué de 44 %. Entre 2013 et 2018, il reste excédentaire (664) mais ne permet plus de compenser le solde migratoire apparent ► **définition** très déficitaire. En effet, entre 2013 et 2018, plus de personnes quittent l'intercommunalité qu'il n'en arrive (-1915) ► **figure 2**.

Les jeunes quittent le territoire, accentuant la baisse de la population

Le solde migratoire est déficitaire en particulier chez les jeunes : en 2018, 333 jeunes de 18 à 24 ans sortent du territoire pendant que 167 y entrent. Ces jeunes quittent le territoire pour continuer leurs études ou pour chercher un emploi. Les politiques locales d'accompagnement soutiennent la mobilité des étudiants guadeloupéens. Cette mobilité concerne également les jeunes de 25 à 29 ans mais dans une moindre mesure (-45). À l'inverse, le solde migratoire est positif pour les plus de 29 ans (+284).

Une population qui vieillit

Le départ des jeunes contribue au vieillissement de la population de la CANGT. Ce dernier est plus prononcé que dans le reste de la Guadeloupe. En 2018, la proportion des moins de 20 ans a diminué

de 2,8 points entre 2013 et 2018 pour atteindre 24,7 % de la population (25,7 % dans le reste de la région). Corollairement, la part des personnes de plus de 65 ans atteint 20,5 % contre 18,5 % dans le reste de la région. C'est 3,7 points de plus qu'en 2013 (+3,5 pour le reste de la Guadeloupe). La moitié de la population a 45 ans ou plus, soit deux ans de plus que dans le reste de la Guadeloupe.

Des arrivants plus diplômés

Les nouveaux arrivants sont plus diplômés que les résidents. En effet, 29 % d'entre eux possèdent un diplôme d'études supérieures contre seulement 16 % au sein des résidents. Ils sont plus souvent cadres ou occupent des professions intellectuelles supérieures (7 % contre 3 % des résidents).

Le niveau de formation progresse mais demeure moins élevé que dans le reste de la région

Le niveau de formation des résidents de la CANGT est plus faible que dans le reste de la Guadeloupe : en 2018, 44,8 % des résidents de 15 ans ou plus et non scolarisés n'ont aucun diplôme, contre 39,1 % dans le reste de la Guadeloupe ► **figure 3**. Par rapport à 2008, cette part a diminué de 14,5 points, à un rythme plus rapide que pour le reste de l'île (-11,4 points). À l'inverse, la part des diplômés du supérieur est inférieure de 5,1 points à celle du reste de la Guadeloupe (17,2 % contre 22,3 %), même si elle a augmenté de 6,9 points depuis 2008. En 2018, les titulaires d'un baccalauréat seulement sont également moins nombreux que dans le reste du territoire (15,6 % contre 18,0 %). Toutefois, dans la population active, les classes d'âges plus avancées sont plus

souvent non diplômées, et les plus jeunes sont davantage diplômés. Parmi les actifs de 15 à 34 ans, seulement 16,9 % n'ont aucun diplôme dans la CANGT, soit 1,8 points de plus que dans le reste de l'île (15,1 %).

La situation de l'emploi s'améliore par rapport à 2008

En 2018, 68,4 % des personnes de 15 à 64 ans se déclarent actives (en emploi ou au chômage). Ce taux progresse par rapport à 2008 (65,0 %). Près de la moitié des 15-64 ans se déclarent en emploi. Leur part augmente de 4 points par rapport à 2008 (48,2 % après 44,5 %). La situation vis-à-vis de l'emploi s'est nettement améliorée pour les 55-64 ans (47,2 % se déclarent en emploi en 2018 contre 33,9 % en 2008) et dans une moindre mesure pour les jeunes de 15 à 24 ans (16,5 % contre 12,6 %). En revanche, le taux d'emploi est pratiquement stable pour les 25 à 54 ans (58,6 % contre 57,9 %).

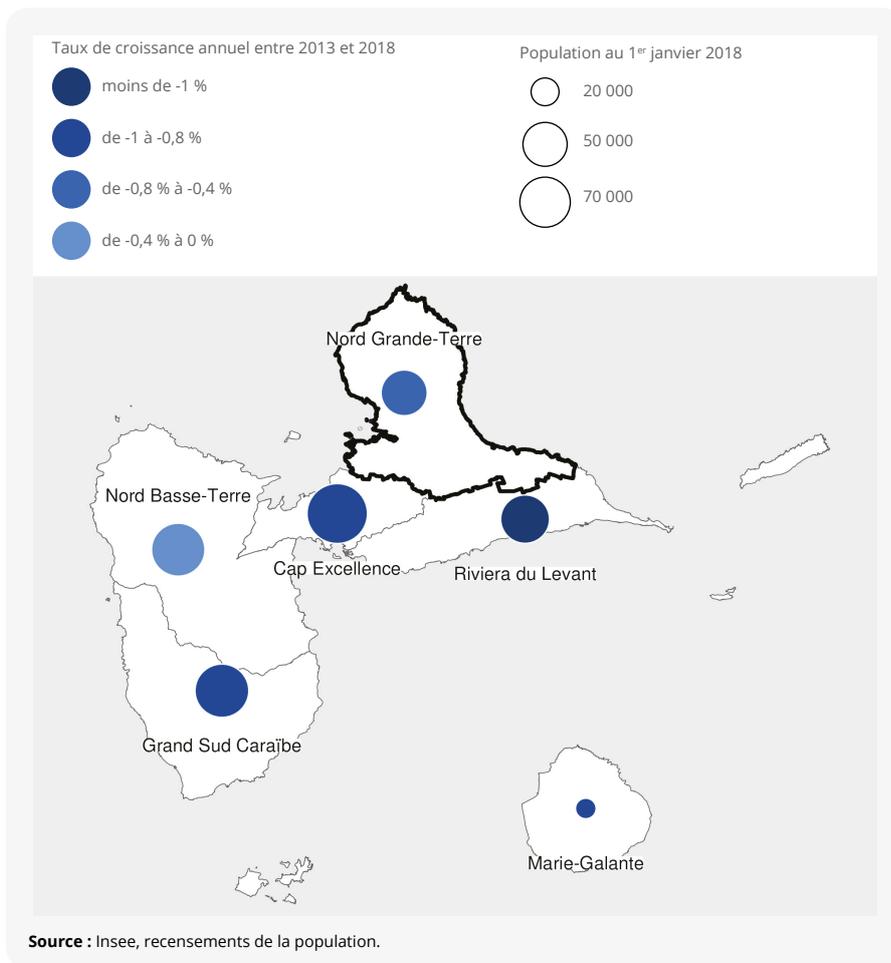
Toutefois, la part des personnes au chômage dans la population active, reste élevée : parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 29,5 % se déclarent au chômage en 2018 soit un point de plus que dans le reste de la Guadeloupe (28,6 %). Le taux de chômage (au sens du recensement de la population, ► **définition**) de l'intercommunalité a cependant baissé par rapport à 2008 (31,6 %), alors qu'il est resté stable dans le reste de la Guadeloupe.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans reste élevé en 2018 dans la CANGT (48,3 % contre 49,4 % pour le reste de la Guadeloupe). Il a néanmoins fortement baissé par rapport à 2008 (-11 points), plus que dans le reste du département (-4 points). En revanche, le taux de chômage des seniors (55 à 64 ans), qui est de 19,6 % en 2018, soit un niveau comparable au reste de la région, augmente de cinq points par rapport à 2008. Les femmes sont plus souvent en situation de chômage que les hommes (respectivement 32,1 % et 26,7 % en 2018).

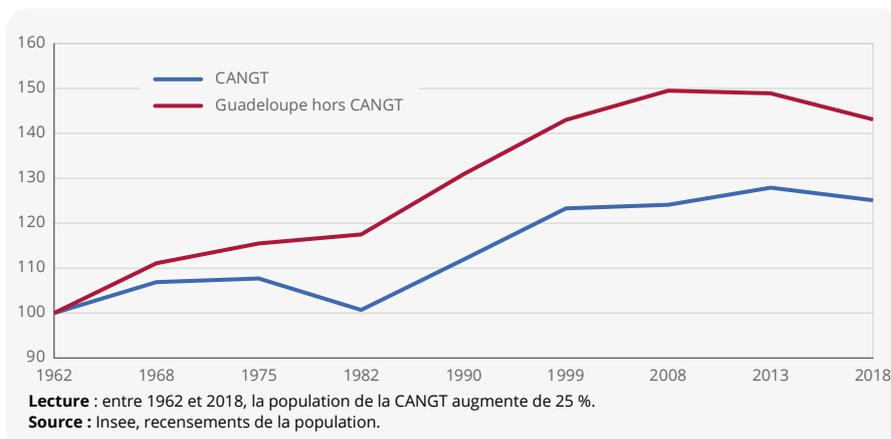
De nombreux déplacements domicile-travail vers les Abymes et Baie-Mahault

Entre 2013 et 2018, le nombre d'emplois du territoire est stable (+0,2 %). Il ne permet pas cependant de fournir une activité professionnelle à tous les habitants de la CANGT, avec 11 370 emplois pour 17 440 actifs occupés en 2018. Près de la moitié des actifs occupés se déplacent pour travailler. Ainsi, 8 590 résidents de la communauté d'agglomération quittent quotidiennement le territoire pour aller travailler à l'extérieur, tandis que 8 850 résidents y travaillent. Les navetteurs se dirigent essentiellement vers les grands bassins d'emplois situés aux Abymes (2 930), Baie-Mahault (2 555) avec sa zone d'activité de Jarry, et Pointe à Pitre (1 210). Toutes les communes de la CANGT sont concernées : 95 % des déplacements se font en voiture

► 1. Nombre d'habitants en 2018 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018



► 2. Évolution de la population entre 1962 et 2018 dans la CANGT et le reste de la Guadeloupe



contre 5 % en transports en commun, entraînant des difficultés de circulation.

Une tradition agricole importante

L'agriculture occupe une place importante avec 8,2 % des emplois en 2018. Cette part reste nettement plus élevée que dans le reste de l'île (2,5 %), mais est en recul par rapport à 2013 (9,7 % pour la CANGT et 3,3 % pour le reste de la Guadeloupe). Ce secteur perd 144 emplois (soit -13,3 %) entre 2013 et 2018 dans

l'agglomération et 762 (soit -21,3 %) dans le reste de la Guadeloupe. En 2020, le secteur agricole compte 2 312 chefs d'exploitations et coexploitants. Ils réalisent 66 % des heures travaillées. Le reste des heures travaillées se répartissent entre les membres de leur famille (431, soit 11 % des heures travaillées) et les salariés permanents (372, soit 16 % des heures travaillées). Enfin, si l'agriculture comporte de nombreux travailleurs saisonniers et salariés occasionnels (1 889 en 2020), ceux-ci ne réalisent que 7 % des heures travaillées.

En 2020, l'agglomération comptabilise 2 296 exploitations agricoles (-7,9 % par rapport à 2010 soit 2 494 exploitations). En revanche, la surface agricole totale a légèrement augmenté (+1,2 %), passant de 12 021 ha en 2010 à 12 169 ha en 2020.

Ainsi, la surface moyenne des exploitations a progressé, passant de 4,8 ha en 2010 à 5,3 ha en 2020.

La production agricole est fortement spécialisée. La culture est largement dominée par la canne à sucre qui représente 51 % de la surface agricole utilisée (SAU). Malgré une diminution de 10 % entre 2010 et 2020, elle occupe la moitié de la surface totale de canne cultivée en Guadeloupe. Le reste de la surface agricole de l'intercommunalité est majoritairement utilisé en prairies qui couvrent 33 % de la SAU.

La baisse du nombre d'exploitation en 2020 masque des disparités et des évolutions importantes d'orientations économiques. En particulier, le nombre d'emploi sur les exploitations spécialisées en grandes cultures (en particulier la canne à sucre) diminuent dans la CANGT, comme dans le reste de la Guadeloupe. Entre 2010 et 2020 leur effectif baisse de 31 %. Les exploitations combinant culture et élevage sont également en recul, elles perdent 23 % de leurs effectifs. À l'inverse, le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins augmente fortement de 44 %). L'activité agroalimentaire est importante, avec la présence de plusieurs infrastructures majeures : usine sucrière, abattoir, distillerie ou encore centre de conditionnement de melons.

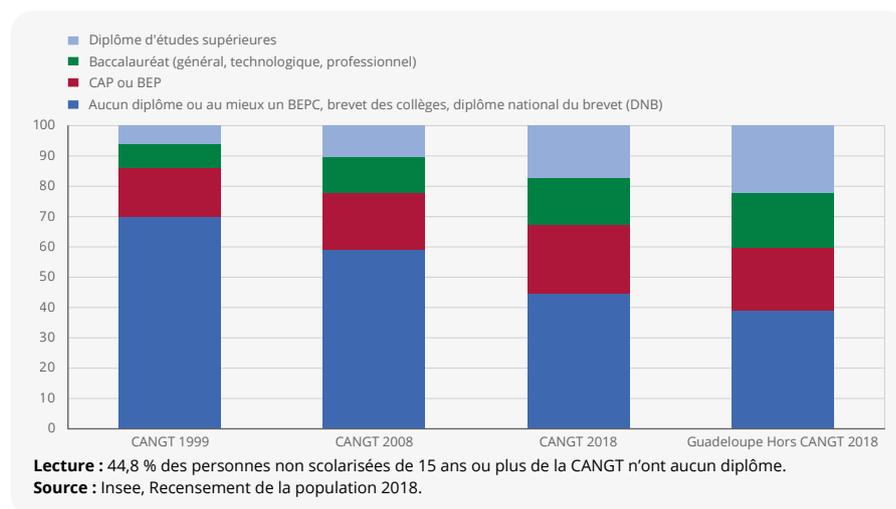
Le tiers des emplois relèvent du domaine public

Le recul du secteur agricole laisse plus de place à une économie tournée vers des activités présentes (75 % en 2018 contre 72 % en 1999, ► **définition**) et en particulier à l'emploi public qui constitue un gisement d'emplois important pour le territoire. Il représente 32,0 % des postes offerts en 2018 contre 33,6 % pour le reste de la région. L'administration publique regroupe 13,0 % de l'emploi, soit un point de plus qu'en 2008. Le secteur de la santé gagne des emplois et représente désormais 6,1 % des emplois. Inversement, la part de l'emploi dans l'enseignement se réduit passant de 15,5 % en 2008 à 14,4 % en 2018 en lien avec la baisse démographique ► **figure 4**.

Une forte concentration de l'emploi privé

Dans le domaine privé, les secteurs de l'hébergement médico-social et social et celui de l'action sociale sans hébergement sont relativement importants dans la CANGT. Ils représentent 9,6 % des emplois, alors que ces secteurs ne représentent que 7,5 % des emplois dans le reste de l'île. En lien

► 3. Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999, 2008 et 2018



► 4. Répartition des emplois par secteur de la CANGT en 2008 et 2018 (en %)

	2008	2018
Agriculture	9,7	8,2
Agroalimentaire	4,2	5,5
Construction	9,3	6,8
Commerce	11,6	12,0
Transports	4,1	3,9
Hébergement et restauration	2,3	2,3
Administration publique	12,0	13,0
Enseignement	15,5	14,4
Santé et action sociale	13,3	15,7
Autres	18,0	17,3
Total	100	100

Lecture : en 2018, l'administration publique représente 13 % des emplois dans la CANGT.
Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

avec le vieillissement de la population, le poids du secteur médico-social progresse, il représentait 8,2 % de l'emploi en 2008. Comme l'emploi public, l'emploi privé est fortement concentré. Ainsi, les cinq plus grands établissements hors domaine public du Nord Grande-Terre regroupent un poste sur huit (contre un sur 36 pour le reste de la Guadeloupe). Cette concentration apparaît à la fois comme un élément moteur, mais aussi comme un élément de vulnérabilité de l'économie. Seuls huit établissements privés hors agriculture implantés sur le territoire emploient plus de 50 salariés. À l'inverse, 85 % n'ont aucun salarié, il s'agit d'entrepreneurs individuels. La communauté d'agglomérations fait preuve d'un dynamisme entrepreneurial comparable au reste de la Guadeloupe, avec un taux de création d'entreprise annuel de 11 % entre 2017 et 2019. Les créations sont portées par les entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur dont l'essor a été stimulé par l'évolution du statut intervenue au 1^{er} janvier 2018 (doublement des plafonds de chiffres d'affaires permettant l'accès au régime fiscal simplifié). Elles représentent 32 % des nouvelles créations. Toutefois, la fragilité de leur statut rend les entreprises des micro-entrepreneurs nettement moins pérennes que les entreprises classiques. Sur un territoire où le chômage est très élevé,

la création de ce type d'entreprise peut être perçue comme une alternative au chômage, de part sa simplicité, le régime de micro-entrepreneur ne nécessite pas de capital social et permet le cumul des allocations chômage.

Des salaires plus faibles et une précarité légèrement plus marquée

En lien avec le niveau de qualification des emplois, les salaires sont moins élevés dans la CANGT. En 2018, le salaire net horaire moyen est de 14,19 € dans l'intercommunalité, contre 15,93 € pour le reste de la Guadeloupe. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) comptabilisent 9 680 allocataires à bas revenus résidant dans l'une des communes du Nord Grande-Terre en 2019, soit 15 % des allocataires guadeloupéens, pour 15 % de la population totale de la Guadeloupe. Cependant, la part de la population vivant avec un bas revenu est plus forte qu'ailleurs dans le département (49 % contre 45 %). Presque une personne sur quatre vit dans un ménage dont un membre perçoit le revenu de solidarité active (RSA -23,4 %). Cette prestation est versée aux personnes possédant de faibles ressources. La part de la population couverte par cette prestation est légèrement plus élevée que dans le reste

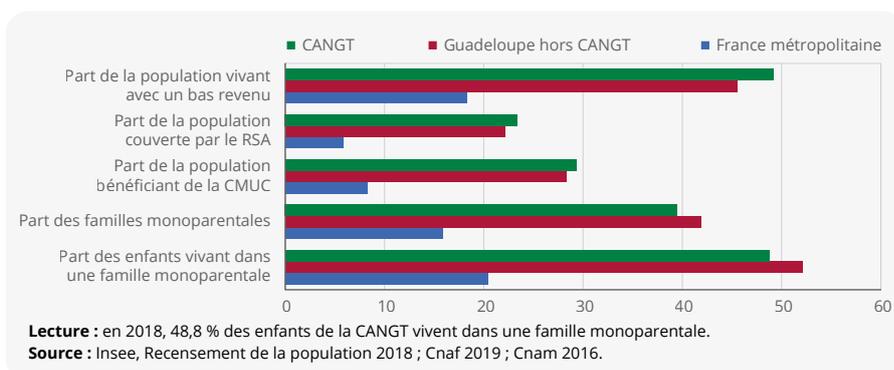
de la Guadeloupe (22,1 %), et surtout qu'en France métropolitaine (5,8 %). Autre indicateur de la précarité, la part de la population couverte par la *Couverture Maladie Universelle Complémentaire* (CMUC), devenue complémentaire santé solidaire, est de 29,3 % dans la CANGT. Ce niveau est également plus élevé que dans le reste de l'île (28,3 %) et qu'en France métropolitaine (8,3 %) ► **figure 5**.

Le nombre de logements augmente

En 2018, 25 090 ménages ► **définition** vivent sur le territoire de la CANGT. Leur taille diminue entre 2008 et 2018 : elle passe de 2,6 personnes en moyenne par ménage à 2,3. Plus d'un tiers des ménages (35,8 %) sont constitués d'une personne vivant seule. Les familles monoparentales constituent 23,4 % des ménages et les couples avec au moins un enfant 21,3 %.

Le nombre total de logements continue d'augmenter. En 2018, l'intercommunalité offre 33 355 logements contre 30 890 en 2013. Cette hausse de 8 % évolue dans le même sens que le reste de la Guadeloupe (+5,4 %). Elle concerne toutes les catégories de logements. Cependant, le nombre de résidences principales du Nord Grande Terre augmente légèrement (+5,3 %) et celui des résidences secondaires est en forte progression (+62,7 %).

► 5. Indicateurs de fragilité sociale



Les maisons individuelles représentent 86 % des résidences principales du Nord Grande-Terre et les appartements 13 %. La part des maisons individuelles y est bien plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe (72 %), et à l'inverse celle des appartements plus faible (27 %). De plus, la taille des logements est plus grande sur le territoire de la CANGT. En effet, une maison sur quatre compte 5 pièces ou plus contre une sur cinq pour le reste de la région.

En 2018, 69,7 % des ménages sont propriétaires de leur logement contre 56,7 % dans le reste de la Guadeloupe. La quasi-totalité de ces logements sont des

maisons. Les résidents d'appartements sont principalement locataires. Cependant dans un territoire où la population présente des fragilités sociales, la part de location de logements HLM est faible : seulement 9 % des résidences principales du Nord Grande-Terre sont des logements HLM contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe. ●

Xavier Reif, Emmanuel Thioux, (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le **solde migratoire apparent** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **taux de chômage au sens du recensement de la population** est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active (composée des actifs occupés et des chômeurs) au sens du recensement.

La définition des sphères d'activité s'appuie sur un regroupement de nomenclature fine d'activités. Elle regroupe l'ensemble des secteurs d'activité en deux grandes sphères : présenteielle et productive. La **sphère présenteielle** concerne les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. La sphère productive concerne les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

► Pour en savoir plus

- **Naulin A, Servans G.**, « Nord Grande-Terre : une expansion urbaine, une identité rurale », *Insee Analyses Guadeloupe* n° 20, mars 2017.
- **Jeanne-Rose M.**, « Bilan démographique 2020 : en 2020, un ralentissement des naissances et une hausse des décès », *Insee Flash Guadeloupe* n° 157, décembre 2021.
- **Papon S.**, « Bilan démographique 2021 : la fécondité se maintient malgré la pandémie de Covid-19 », *Insee Première* n°1889, janvier 2022.
- **Lampin D.**, « En Guadeloupe, forte hausse des décès en 2021, liée à la Covid-19 », *Insee Flash Guadeloupe* n° 169, septembre 2022.
- **Glinez T., Létoublon F., Mebarki F.**, Recensement agricole 2020, « 2 296 exploitations agricoles dans la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre » *Agreste*, novembre 2022.

► Pour comprendre

L'Insee Antilles-Guyane et la Région réalisent dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

► Sources

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16,1 de l'Insee. Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principales et complémentaires) ;
- État civil ;
- Sirène ;
- Flores ;
- CNAF.

